

2 Politique

**Violences post-électorales
Arrivée de la mission de la CPI, hier**

J.K.M
Libreville/Gabon

Composée de quatre analystes, les membres de cette délégation du bureau du procureur de la Cour pénale internationale (CPI) vont avoir des entretiens avec un certain nombre de membres du gouvernement, et les représentants de la société civile dans notre pays.

LES membres de la délégation de la Cour pénale internationale (CPI) sont arrivés, hier en fin d'après-midi, à Libreville. Ils ont été accueillis à l'aéroport international Léon Mba par le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, chargé des Droits humains, Alexis Boutamba Mbina. Cette délégation du Bureau du procureur de la CPI, composée de quatre analystes, séjourne chez nous, à la demande du gouvernement gabonais, dans le cadre de l'examen préliminaire des violences post-électorales de septembre dernier. A ce stade, il s'agira, pour les analystes, sans préjuger de l'ouverture éventuelle d'une enquête, de déterminer, conformément à l'article 53 du Statut de Rome, "s'il existe une base raison-



Photo : J.F.Marola

Les membres de la délégation...



Photo : J.F.Marola

... de la CPI au sortir du salon d'honneur de l'aéroport international Léon-Mba.

nable pour croire que des crimes relevant de la CPI (crimes contre l'humanité, génocide, crimes de guerre) ont été commis dans notre pays, si ces crimes éventuels font l'objet d'enquêtes ou de poursuites par les autorités compétentes et dans l'affirmative, si ces procédures peuvent être qualifiées de véritables". Ou "si ces crimes éventuels sont d'une gravité suffisante pour justifier de l'ouverture d'une enquête par la CPI". Voir "s'il y a des raisons sérieuses de considérer que l'ouverture d'une enquête par la CPI ne servirait pas les intérêts de la justice".



Photo : J.F.Marola

Le Garde des sceaux, Alexis Boutamba, après avoir accompagné les analystes de la CPI.

De façon professionnelle, leur mission consiste à examiner, en toute connaissance de cause et

objectivité, si les informations en leur possession nécessitent l'ouverture d'une enquête au regard des critères précités. Il va sans dire qu'ils vont vérifier la pertinence des informations faisant état de la commission des crimes relevant de la CPI dans notre pays. A cet effet, les membres de la délégation vont s'entretenir avec le Garde des sceaux, les ministres de l'Intérieur, de la Défense et les représentants du parquet du tribunal de Libreville. De même qu'avec les représentants de la société civile, la presse, la commu-

nauté diplomatique ainsi que toute autre autorité que le gouvernement jugera utile de rencontrer. Il y a quelques jours, à l'annonce de l'arrivée de cette délégation dans notre pays, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et de l'Intégration régionale, chargé des Gabonais de l'étranger, Pacôme Moubelet Boubeya, avait salué "une mission utile à un moment où il y a beaucoup d'affabulations sur les événements qui ont suivi l'élection présidentielle". La mission de la délégation de la CPI s'achève demain.

Déclaration du ministre de la Justice

Une délégation de la Cour pénale internationale est arrivée aujourd'hui à Libreville à la suite du renvoi, par le gouvernement gabonais, le 21 septembre 2016, de la situation relative aux événements survenus avant et après l'élection présidentielle du mois d'août 2016. Cette délégation, composée de

quatre experts, séjournera dans notre pays du 20 au 22 juin 2017 dans le cadre de l'examen préliminaire de cette saisine. Les séances de travail prévues à cet effet vont démarrer à partir de ce mercredi et ce jusqu'à jeudi prochain. C'est le lieu pour moi de rappeler ici

que le Gabon, notre pays est Etat-partie au Statut de Rome instituant la CPI depuis 1998. C'est à ce titre que le gouvernement de la République a saisi la CPI aux fins de vérifier si les événements que nous avons dénoncés relèvent de sa compétence.

Je salue, en ma qualité de ministre de la Justice, Garde des Sceaux chargé des Droits humains, l'arrivée de cette mission dans notre pays.

Je vous remercie.

Alexis Boutamba Mbina

Coopération Gabon-Inde/Signature d'un protocole d'Accord

Les consultations diplomatiques régulières renforcées

J-C.A (Sur les notes de A. N.)
Libreville/Gabon

C'était au terme de la rencontre entre le ministre d'Etat Pacôme Moubelet Boubeya (Affaires étrangères), actuellement en mission en Inde, et son homologue indien, Sushima Swaraj. Le patron de la diplomatie gabonaise a également rencontré d'autres membres du gouvernement indien.

DANS l'optique de diversifier les partenaires économiques de notre pays, le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et de l'Intégration régionale, Pacôme Moubelet Boubeya, séjourne actuellement en Inde. Il a eu un entretien, lundi, avec la ministre indienne des Relations Extérieures, Sushima Swaraj. A l'issue de l'entretien, les deux personnalités ont procédé à la signature du protocole d'Accord portant sur les consultations diplomatiques



Photo : D.R

Poignée de main entre les ministres gabonais Pacôme Moubelet Boubeya et indien Sushima Swara, au terme de leur entretien.



Photo : D.R

Echange des parapheurs entre les deux personnalités après la signature du protocole d'Accord.

régulières entre leurs deux gouvernements. Pacôme Moubelet Boubeya a, par ailleurs, eu de fructueux entretiens avec les ministres indiens des Finances, des Transports et des Chemins de fer. Depuis hier, il a des séances de travail avec des hommes d'affaires, à New Delhi et Kolkata. Cette politique de renforcement de la coopération bilatérale avec ce pays fut insufflée par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, lors de la visite officielle en Inde en 2015. Lors du 3e Forum du Sommet Inde-Afrique. Le Gabon et la République Fédérale de l'Inde entretiennent de bonnes relations depuis plusieurs années. Celles-ci se sont renforcées avec l'ouverture de l'ambassade du Gabon à New Delhi, en août 2008. Et dans le cadre du renforcement des relations existantes, les autorités des deux pays, ont convenu de renforcer leur coopération en adoptant une

dynamique nouvelle orientée vers des relations politiques, économiques et diplomatiques les plus fructueuses possibles au bénéfice de leurs populations respectives. La coopération entre le Gabon et l'Inde reste marquée par une assistance économique de l'Inde au Gabon et par les offres de formation au profit des étudiants et fonctionnaires gabonais. Cependant, elle souffre de l'absence d'un cadre juridique

approprié digne des relations que les gouvernements des deux pays veulent préserver et renforcer. Ce vide juridique crée une certaine réticence du partenaire indien à investir au Gabon de manière pérenne. Il n'empêche guère les opérateurs économiques indiens d'intervenir. La Banque Import-export indienne quant à elle, accorde des lignes de crédits aux fins de la matérialisation des projets prioritaires contenus dans le Programme

stratégique Gabon émergent (PSGE). Au titre des visites, En 2010, Laure Olga Gondjout, alors ministre de la Communication, avait participé à la Conférence mondiale sur le Développement des Télécommunications. Par ailleurs, depuis 2010, des experts gabonais ont été invités à prendre part aux rencontres sur le partenariat Inde-Afrique. La dernière session s'étant tenue en mars 2017. Du côté indien, outre certaines entreprises indiennes telles que Ramky Infrastructure Ltd et M3M India Limited qui avaient rencontré des autorités gabonaises durant leur séjour au Gabon, le sous-Secrétaire au ministère indien des Affaires extérieures chargé de l'Afrique centrale et de l'Ouest, Rajinder Bhagat, avait également séjourné dans notre pays et rencontré l'ancien ministre des Affaires étrangères, Paul Toungui.